

Ville de Pully

Municipalité

Direction administration générale,
finances et affaires culturelles

Préavis No 17 - 2008
au Conseil communal

Budget année 2009

15 octobre 2008

1. PREAMBULE	1
2. ANALYSES.....	1
2.1 ANALYSE DES CHARGES.....	2
2.1.1 <i>Charges maîtrisables</i>	2
2.1.2 <i>Charges non maîtrisables</i>	7
2.1.2.1 Intérêts passifs	8
2.1.2.2 Amortissements	11
2.1.2.3 Remboursements, participations et subventions à des collectivités.....	11
2.1.2.3.1 Facture sociale.....	13
2.1.2.3.2 Péréquation directe horizontale.....	18
2.1.2.3.3 Transports publics	19
2.1.2.3.4 Reports de charges cantonales - Conclusion.....	20
2.1.2.4 Charges internes	20
2.1.2.4.1 Imputations internes (charges)	21
2.1.2.4.2 Attributions aux fonds et financements spéciaux.....	21
2.1.2.5 Analyse des charges - Récapitulation.....	22
2.2 ANALYSE DES REVENUS.....	23
2.2.1 <i>Revenus fiscaux</i>	23
2.2.1.1 Impôts sur le revenu et sur la fortune.....	25
2.2.1.2 Impôt spécial sur les étrangers	25
2.2.1.3 Impôt sur le bénéfice net des sociétés	26
2.2.2 <i>Revenus non fiscaux</i>	26
2.2.3 <i>Revenus internes</i>	29
2.2.4 <i>Analyse des revenus - Récapitulation</i>	31
2.2.5 <i>Analyse des charges et des revenus - Récapitulation</i>	33
3. CONCLUSIONS.....	34

Budget année 2009

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

A l'instar du budget de l'année 2008, la Municipalité, en lieu et place d'un commentaire succinct du budget, a souhaité donner, par le biais du présent préavis, un éclairage précis de la démarche entreprise, depuis près de quatre ans, en vue de mieux contenir les dépenses du ménage communal et de restructurer les services administratifs.

Les exercices 2006 et 2007 se sont bouclés avec des excédents de revenus. Ce retour aux bénéfices a été rendu possible grâce aux mesures prises par la Municipalité afin d'assainir les finances communales, à des revenus exceptionnels, à une baisse de notre participation au financement des charges péréquatives et à une excellente conjoncture qui se concrétise par d'importantes rentrées fiscales.

L'année 2008 s'annonce également sous des auspices favorables. En effet, le décompte final de la péréquation 2007 ainsi que la vente de la parcelle communale située au Chemin des Prouges viendront influencer positivement les comptes de l'année 2008, permettant ainsi à notre Commune de se situer proche de l'équilibre.

Le budget 2009 s'annonce, quant à lui, dans la même tendance que la clôture des comptes des années 2006 et 2007, c'est-à-dire positif.

Les éléments mentionnés pourraient présager que Pully est enfin sortie de la crise financière et que les années futures s'annoncent plus radieuses. Malheureusement, la grave crise des marchés financiers actuelle devrait très probablement avoir des répercussions sur l'économie réelle. Par conséquent, dès l'année 2010, il faudra s'attendre à une baisse des recettes fiscales qui seront en adéquation avec la conjoncture des années 2008 et 2009. De plus, la précarisation de la population vaudoise devrait passablement augmenter suite au ralentissement économique qui s'annonce, et ceci devrait avoir des répercussions non négligeables sur le niveau de la facture sociale.

Dans ce contexte plutôt morose, le budget 2009 qui vous est présenté apparaît comme un budget de transition. L'avenir ne s'annonce pas très positif et il est fort probable que ceci aura d'importantes conséquences sur les budgets des années 2010 et suivantes.

2. Analyses

Le budget communal est établi conformément au règlement sur la comptabilité des communes et au plan comptable qui en fait partie intégrante.

La comparaison avec le budget communal 2008 est établie sur la base du budget voté par le Conseil communal (taux d'imposition à 71).

Tableau comparatif des charges et des revenus entre le budget 2009, le budget 2008 voté par le Conseil communal, les comptes 2007 et les comptes 2006 :

	Budget 2009	Budget 2008	Comptes 2007	Comptes 2006
Total des charges	122'595'885	128'092'192	123'517'102	123'771'366
Total des revenus	123'084'131	123'043'290	123'517'702	123'771'366
Résultats (- = Bénéfice)	-488'246	5'048'902	0.00	0.00

Le transfert de notre clientèle liée à la fourniture d'énergie électrique à Romande Energie Commerce SA a pour principale conséquence, sur le budget 2009, que nous n'achèterons et ne vendrons plus d'énergie électrique. Ceci a des répercussions importantes sur le niveau des charges et des revenus. Afin d'établir une comparaison sur l'évolution des charges et des revenus, il est nécessaire de ne pas tenir compte des Services industriels.

Tableau comparatif des charges et des revenus entre le budget 2009, le budget 2008 voté par le Conseil communal, les comptes 2007 et les comptes 2006, sans les Services industriels :

	Budget 2009 (sans les SI)	Budget 2008 (sans les SI)	Comptes 2007 (sans les SI)	Comptes 2006 (sans les SI)
Total des charges	111'087'505	108'011'917	108'171'724	106'605'176
Total des revenus	111'575'751	102'963'015	108'171'724	106'605'176
Résultats (- = Bénéfice)	-488'246	5'048'902	0.00	0.00

2.1 Analyse des charges

Les charges de fonctionnement peuvent être distinguées en 3 catégories :

- Les charges maîtrisables ;
- Les charges non maîtrisables ;
- Les charges internes.

2.1.1 Charges maîtrisables

Ce sont celles pour lesquelles la Municipalité exerce un véritable contrôle et peut ainsi prendre des mesures appropriées afin de les contenir dans des proportions acceptables.

Les charges maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- Charges relatives aux autorités et au personnel ;
- Charges relatives aux biens, services et marchandises ;
- Charges relatives aux aides et subventions octroyées.

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre le budget 2009 et le budget 2008 :

Intitulé	Budget 2009	Budget 2008	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	29'161'990	28'375'535	786'455	2.8%
Biens, services et marchandises	19'775'770	24'087'720	-4'311'950	-17.9%
Aides et subventions	5'185'817	5'101'620	84'197	1.7%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	54'123'577	57'564'875	-3'441'298	-6.0%

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre le budget 2009 et les comptes de l'année 2007 :

Intitulé	Budget 2009	Comptes 2007	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	29'161'990	28'246'209	915'781	3.2%
Biens, services et marchandises	19'775'770	21'525'002	-1'749'232	-8.1%
Aides et subventions	5'185'817	3'950'738	1'235'079	31.3%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	54'123'577	53'721'949	401'628	0.7%

En analysant les données figurant dans les 2 tableaux ci-dessus, nous remarquons que les charges relatives aux autorités et au personnel progressent de 2.8% par rapport au budget 2008 et de 3.2% par rapport aux comptes 2007. Cette augmentation correspond à la compensation partielle de l'inflation ainsi qu'aux augmentations salariales statutaires. Au niveau des effectifs, globalement, ils augmentent de 0.85 ETP par rapport au budget 2008 et diminuent de 2.3 ETP par rapport à la situation au 31 décembre 2007. Ainsi, l'effectif total du personnel communal inclus dans le budget 2009 est de 202.8 ETP.

Par contre, nous remarquons que les achats de biens, services et marchandises sont en nette diminution par rapport au budget 2008 (-17.9%) et aux comptes 2007 (-8.1%). Cette baisse s'explique par le transfert de la clientèle relative à la fourniture d'énergie électrique à la société Romande Energie Commerce SA. Ce dernier a pour principale conséquence que nous n'aurons plus à acheter de l'électricité afin de la revendre à nos clients. Par conséquent,

contrairement aux autres années, dans le budget 2009, ne figure plus l'achat d'énergie électrique.

Afin d'être en mesure de comparer l'évolution des charges maîtrisables, il est préférable de ne pas tenir comptes des Services industriels.

Tableau comparatif des charges maîtrisables (sans les Services industriels) entre le budget 2009 et le budget 2008 :

Intitulé	Budget 2009 (sans les SI)	Budget 2008 (sans les SI)	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	27'585'450	26'515'435	1'070'015	4.0%
Biens, services et marchandises	12'866'870	11'816'220	1'050'650	8.9%
Aides et subventions	5'185'817	5'101'620	84'197	1.7%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	45'638'137	43'433'275	2'204'862	5.1%

Tableau comparatif des charges maîtrisables (sans les Services industriels) entre le budget 2009 et les comptes 2007 :

Intitulé	Budget 2009 (sans les SI)	Comptes 2007 (sans les SI)	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	27'585'450	26'288'934	1'296'516	4.9%
Biens, services et marchandises	12'866'870	11'370'928	1'495'942	13.2%
Aides et subventions	5'185'817	3'950'738	1'235'079	31.3%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	45'638'137	41'610'600	4'027'537	9.7%

En faisant abstraction des charges maîtrisables inhérentes aux Services industriels, nous remarquons qu'elles augmentent de 5.1% par rapport au budget 2008 et de 9.7% par rapport aux comptes de l'année 2007.

Les achats de biens, services et marchandises sont, quant à eux, en nette progression de 8.9% par rapport au budget 2008 et de 13.2% par rapport aux comptes 2007. Ainsi cette augmentation est largement supérieure à l'inflation prévisible sur les années 2008 et 2009.

La nette progression constatée par rapport aux comptes 2007 des achats de biens, services et marchandises provient de plusieurs facteurs :

- a) L'augmentation du prix de l'électricité
- b) L'augmentation des produits pétroliers
- c) Reports de travaux qui ne peuvent plus attendre
- d) Autres augmentations

a) Augmentation du prix de l'électricité

Notre Commune est une grande consommatrice d'électricité. Par conséquent, l'augmentation des tarifs de l'électricité a des incidences importantes sur l'évolution des charges relatives aux achats de biens, services et marchandises. Ainsi, cela représente une progression d'environ CHF 90'000.00 par rapport aux comptes 2007, soit une hausse de 17.7%.

b) Augmentation des produits pétroliers

Ces derniers mois, les produits pétroliers ont été victimes de fortes variations de prix. D'après les spécialistes, ils devraient continuer à augmenter durant l'année 2009. C'est pour cette raison que nous devons tenir compte d'une augmentation des coûts liés aux produits pétroliers de l'ordre de CHF 340'000.00 par rapport aux comptes 2007, soit une progression de près de 50%.

c) Reports de travaux qui ne peuvent plus attendre

Suite aux difficultés financières rencontrées durant les années 2004 à 2007, la Municipalité a décidé de reporter certains travaux. Ces reports faisaient partie des mesures d'économie mises en place. Or, il s'avère que certains de ces reports ne peuvent plus attendre et qu'il est indispensable qu'ils puissent se faire durant l'année 2009. Ils représentent la somme approximative de CHF 381'000.00. Ils concernent les services suivants :

➤ Domaines, gérances et sports	CHF	109'000.00
➤ Travaux	CHF	49'000.00
➤ Urbanisme et environnement	CHF	31'000.00
➤ Protection civile	CHF	71'000.00
➤ Police	<u>CHF</u>	<u>121'000.00</u>
➤ Total des reports de travaux	<u>CHF</u>	<u>381'000.00</u>

d) Autres augmentations

Les autres augmentations, par rapport aux comptes 2007, se calculent de la manière suivante :

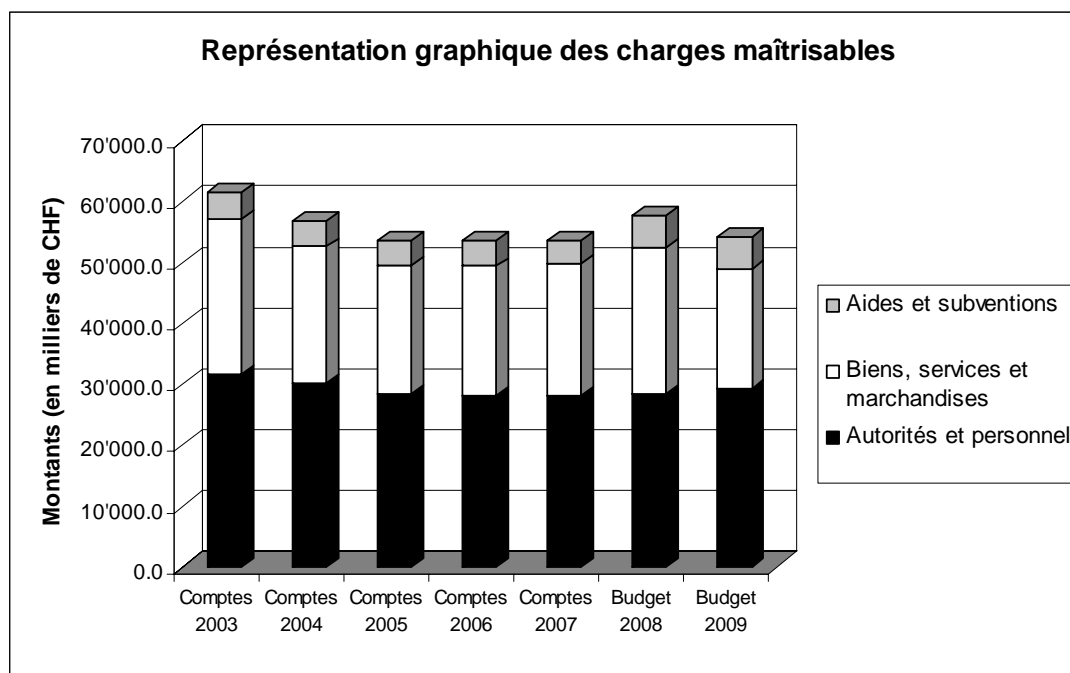
➤ Augmentation des biens, services et marchandises sans les SI par rapport aux comptes 2007	CHF 1'496'000.00
➤ Augmentation du prix de l'électricité	CHF (90'000.00)
➤ Augmentation des produits pétroliers	CHF (340'000.00)
➤ Reports de travaux ne pouvant attendre	<u>CHF (381'000.00)</u>
➤ Autres augmentations	<u>CHF 685'000.00</u>

Cette progression des achats de biens, services et marchandises par rapport aux comptes de l'année 2007 représente une hausse d'environ 6%. Les principales augmentations concernent les rubriques suivantes :

➤ Entretien du mobilier scolaire	CHF 50'000.00
➤ Entretien des véhicules à moteur	CHF 25'000.00
➤ Entretien équipement et matériel spécialisé	CHF 70'000.00
➤ Honoraires et frais études informatique	CHF 90'000.00
➤ Honoraires PPA Tirage-Ramuz	CHF 95'000.00
➤ Honoraires développement durable	CHF 30'000.00
➤ Honoraires liés à l'éclairage public	CHF 85'000.00
➤ Emoluments pour les taxations fiscales	CHF 30'000.00
➤ Enlèvement des ordures ménagères	CHF 45'000.00
➤ Dégâts dus au vandalisme	CHF 35'000.00
➤ Extension et maintenance informatique	CHF 90'000.00
➤ Diverses augmentations	<u>CHF 40'000.00</u>
➤ Total des augmentations	<u>CHF 685'000.00</u>

Les aides et subventions sont, quant à elles, en légère progression par rapport au budget 2008 (+1.7%). La forte progression constatée par rapport aux comptes 2007 (+31.3%) provient, pour l'essentiel, d'une part de l'augmentation de la participation des communes vaudoises au maintien à domicile (OMSV), suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008 de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) et d'autre part du subventionnement de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse qui est plus important en 2009 qu'en 2007 à cause des fonds de roulement qui ont été portés en diminution de la subvention de l'année 2007.

Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges maîtrisables depuis l'année 2003 :



2.1.2 Charges non maîtrisables

Ce sont celles pour lesquelles la Municipalité n'exerce pas un véritable contrôle.

Par conséquent, ces charges ne peuvent pas faire l'objet de mesures de rationalisation des coûts.

Les charges non maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- Charges relatives aux intérêts passifs sur la dette de la Ville
- Charges relatives aux amortissements sur les investissements
- Charges relatives aux remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques (reports de charges cantonales)

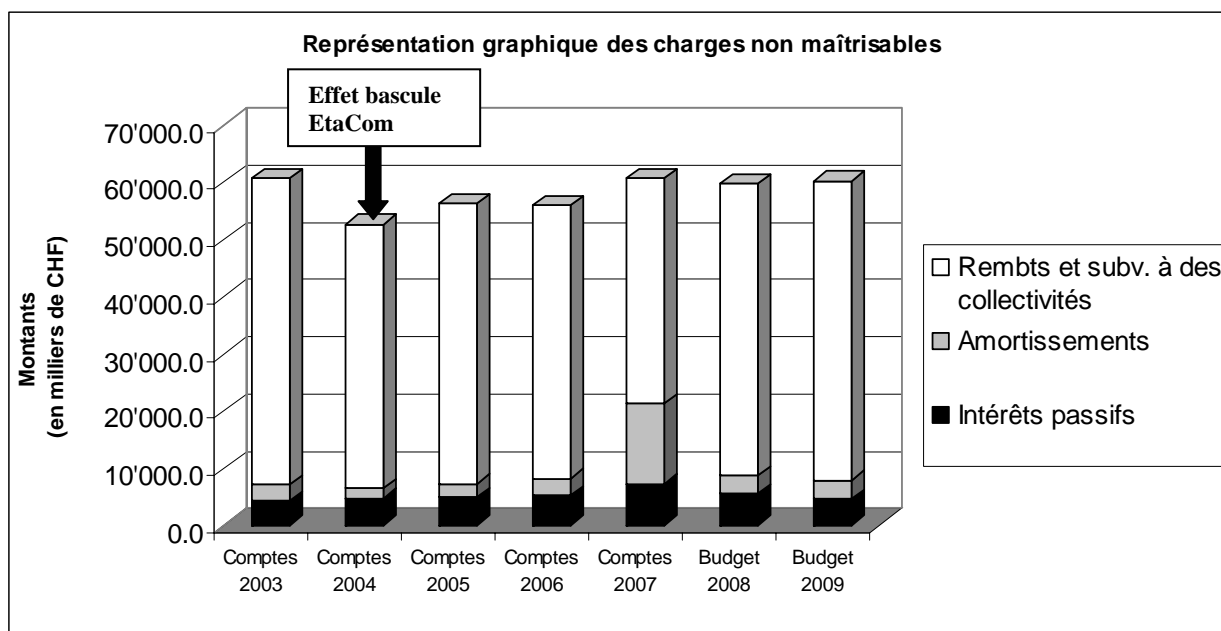
Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre le budget 2009 et le budget 2008 :

Intitulé	Budget 2009	Budget 2008	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	4'608'455	5'562'250	-953'795	-17.1%
Amortissements	3'299'300	3'141'900	157'400	5.0%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	52'288'963	50'983'504	1'305'459	2.6%
TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES	60'196'718	59'687'654	509'064	0.9%

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre le budget 2009 et les comptes 2007 :

Intitulé	Budget 2009	Comptes 2007	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	4'608'455	7'233'614	-2'625'159	-36.3%
Amortissements	3'299'300	14'042'263	-10'742'963	-76.5%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	52'288'963	39'390'938	12'898'025	32.7%
TOTAL DES CHARGES NON MAÎTRISABLES	60'196'718	60'666'815	-470'097	-0.8%

Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges non maîtrisables depuis l'année 2003 :



2.1.2.1 Intérêts passifs

Pour l'exercice 2009, la dette devrait augmenter de la manière suivante :

LIBELLE	MONTANTS (EN MILLIERS DE CHF)
Total des revenus prévus dans le budget 2009	123'084.1
Total des charges prévues dans le budget 2009	-122'595.9
Bénéfice prévu dans le budget 2009	488.2
<i>Eléments non monétaires :</i>	
Imputations internes (charges) prévues dans le budget 2009	8'105.6
Imputations internes (revenus) prévues dans le budget 2009	-8'105.6
Amortissements comptables prévus dans le budget 2009 (minimum légal)	3'299.3
Attributions fonds et fin. spéciaux prévus dans le budget 2009	170.0
Prélèvements fonds et fin. spéciaux prévus dans le budget 2009	-1'674.4
Cash-flow (capacité d'autofinancement) prévu dans le budget 2009	2'283.1
Investissements prévus pour l'année 2009 (selon PI 2008-2012)	-9'745.5
Besoin en capitaux étrangers (augmentation de l'endettement)	-7'462.4
Liquidités prévisibles au 1^{er} janvier 2009	5'000.0
Augmentation probable de la dette durant l'exercice 2009	-2'462.4
Dette probable au 31 décembre 2009	-125'000.0

Ainsi, au 31 décembre 2009, la dette communale devrait se situer aux alentours de CHF 125.0 mios.

Les intérêts relatifs au budget 2009 sont inférieurs d'un peu moins de CHF 1.0 mio que ceux qui ont été prévus dans le cadre de l'élaboration du budget 2008. Ce phénomène s'explique par le fait que, grâce aux excellents résultats réalisés durant les exercices 2006 et 2007, notre Commune sera en mesure de rembourser, sur l'année 2008, la somme de CHF 19.0 mios, ce qui aura pour effet de diminuer l'endettement communal à CHF 122.4 mios au 31 décembre 2008.

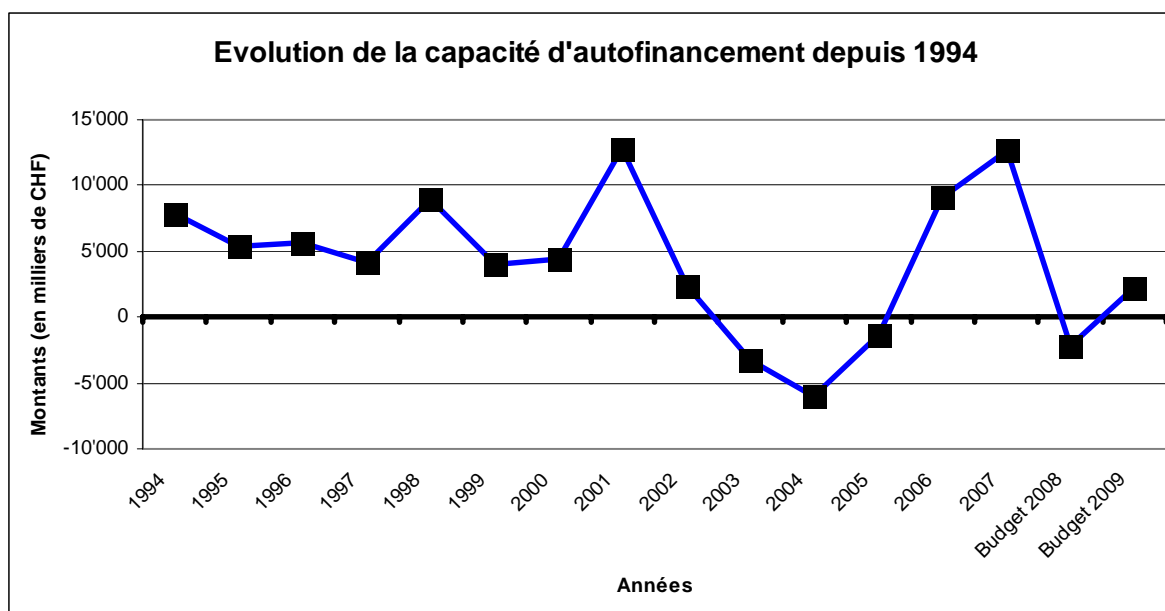
Néanmoins, par rapport aux comptes 2007, nous constatons une diminution des intérêts passifs d'environ 36.3%. Cette très importante baisse est due pour l'essentiel à la modification de la méthode de comptabilisation des intérêts courus qui s'est opérée lors du bouclage des comptes 2007.

Echéancier des emprunts contractés :

Années	Montants échus (en CHF)	Taux d'intérêt moyen (en %)
2009	Néant	Néant
2010	13'400'000	4.2%
2011	13'000'000	2.7%
2012	27'000'000	4.1%
2013	14'000'000	3.1%
2014	20'000'000	2.9%
2015	15'000'000	3.1%
2016	10'000'000	3.2%
2017	10'000'000	3.2%
Total	122'400'000	3.4%

Le plafond d'endettement voté par le Conseil communal pour la législature 2006-2011 a été fixé à CHF 235.0 mios. Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de l'endettement effectif de notre Commune mais de l'endettement calculé selon la méthode brute. Suite aux excellents résultats réalisés durant les années 2006 et 2007, au résultat de l'exercice 2008 qui devrait, selon toute vraisemblance, être positif et à l'excédent de revenus prévu dans le cadre du budget 2009, le plafond d'endettement ainsi fixé devrait être respecté.

Graphique montrant l'évolution de la capacité d'autofinancement de la Ville de Pully depuis 1994 jusqu'au budget 2009 :



On constate que, depuis l'année 2003, la Ville de Pully a systématiquement généré des marges d'autofinancement négatives, et ce, jusqu'en 2005. Les années 2006 et 2007 ont été très bonnes et ont généré une marge d'autofinancement largement positive, ce qui a permis à notre Commune de financer l'entier de ses investissements par des fonds propres.

La crise financière sévère, que nous subissons actuellement, rend le marché des taux d'intérêts très incertains pour l'avenir.

2.1.2.2 Amortissements

Les amortissements sont en hausse de 5.0% par rapport au budget 2008. Plusieurs chantiers sont terminés et doivent être amortis, notamment celui relatif à l'Avenue de Lavaux. Nous rappelons que tous les amortissements comptables sont pratiqués selon le minimum légal. Par conséquent, nous n'avons plus aucune marge de manœuvre quant à la réduction de ce type de charges.

Par rapport aux comptes 2007, on constate une forte diminution de 76.5%. Celle-ci fait suite à l'amortissement d'une partie du découvert figurant au bilan, grâce au bénéfice réalisé lors du bouclage des comptes 2007.

2.1.2.3 Remboursements, participations et subventions à des collectivités

Durant l'été de cette année, nous avons reçu le décompte final relatif aux charges péréquatives de l'année 2007. Il s'avère que le Canton nous a remboursé la somme nette d'environ CHF 3.2 mios. Ce montant viendra influencer de manière positive les comptes de l'année 2008.

Veillez trouver ci-dessous, un tableau mentionnant l'évolution de la péréquation directe horizontale entre le budget 2009 et le décompte final pour l'année 2007 :

Libellé	Budget 2009	Décompte 2007	Différence	Différence (en %)
Alimentation fonds péréquation	14'173'411.00	14'173'411.00	0.00	0.0%
Retour fonds de péréquation	-4'136'950.00	-4'435'858.00	298'908.00	6.7%
Dépenses thématiques	-916'379.00	-916'379.00	0.00	0.0%
Total péréquation directe horizontale nette	9'120'082.00	8'821'174.00	298'908.00	3.4%

On constate que, globalement, la charge totale nette de la péréquation directe horizontale est pratiquement la même que celle qui a été calculée dans le cadre du décompte définitif de l'année 2007 (+3.4%).

Veillez trouver ci-dessous, un tableau mentionnant l'évolution de la facture sociale entre le budget 2009 et le décompte final pour l'année 2007 :

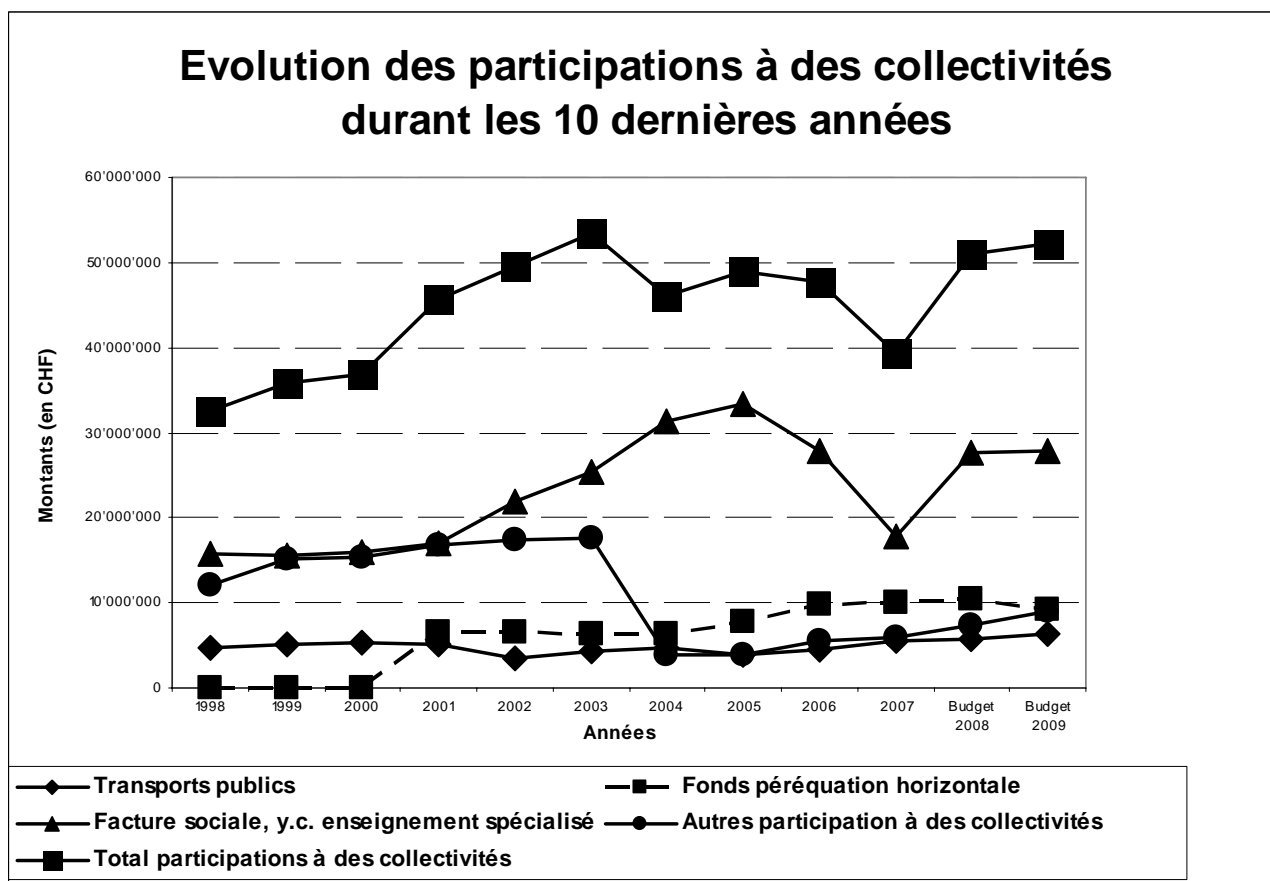
Libellé	Budget 2009	Décompte 2007	Différence	Différence (en %)
PC à domicile et hébergement	6'995'428.00	6'983'957.00	11'471.00	0.2%

Assurance maladie	4'187'590.00	2'439'708.00	1'747'882.00	71.6%
Aides, subventions et autres régimes sociaux	11'913'302.00	8'071'386.00	3'841'916.00	47.6%
Protection de la jeunesse	1'513'058.00	1'134'837.00	378'221.00	33.3%
Centre d'orientation et de formation professionnelle – Transition formation	149'611.00	102'366.00	47'245.00	46.2%
Enseignement spécialisé	3'169'532.00	1'369'876.00	1'799'656.00	131.4%
Total péréquation directe horizontale nette	27'928'521.00	20'102'130.00	7'826'391.00	38.9%

On constate que globalement les charges relatives à la facture sociale augmentent de manière très importante par rapport au décompte de l'année 2007, soit une progression de 38.9%.

Cette dernière est due en partie à l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} janvier 2008, de la RPT. Cette réforme aura des incidences importantes sur le montant de la facture sociale. D'après nos estimations, pour la Ville de Pully, cela représente une augmentation de la facture sociale d'environ CHF 4.0 mios. Ce qui veut dire que nous devons enregistrer une progression, sans les incidences de la RPT, d'environ CHF 3.8 mios. Cette augmentation de CHF 3.8 mios s'explique par le fait que, en 2007, une commune vaudoise a enregistré d'importantes recettes fiscales exceptionnelles et qui ont eu pour conséquence de diminuer la part des autres communes.

Evolution des principales composantes des charges cantonales durant les 10 dernières années :



La forte diminution des remboursements, participations et subventions à des collectivités en 2004 est due pour l'essentiel à la bascule EtaCom qui a eu comme conséquence la liquidation du fonds de régulation EtaCom.

L'augmentation constatée sur le budget 2008 est essentiellement due à l'entrée en vigueur de la RPT.

2.1.2.3.1 Facture sociale

Globalement, la part des communes à la facture sociale pour l'année 2009 augmente de 11.0% par rapport au budget de l'année 2008.

Les différents régimes de la facture sociale pour l'année 2009 se composent, comme pour 2008, des éléments suivants :

- a) Prestations complémentaires à domicile et hébergement
 - b) Assurance maladie
 - c) Aides, subventions et autres régimes sociaux
 - d) Protection de la jeunesse
 - e) COFOP - Transition formation
 - f) Enseignement spécialisé
- a) **Prestations complémentaires à domicile et hébergement (+ CHF 11.1 mios)**

Les principaux facteurs qui influencent la hausse de ce régime sont :

- l'augmentation des tarifs des institutions pour handicapés en 2008 et en 2009;
- l'effet démographique, qui affecte particulièrement les prestations complémentaires à domicile avec des augmentations du nombre de bénéficiaires en 2007 et en 2008 et des prévisions d'augmentation pour 2009, selon projections démographiques pour la population de 65 ans et plus;
- l'effet des mécanismes salariaux (annuité et indexation) du personnel des soins en EMS.

b) Assurance maladie (+ CHF 14.0 mios)

En 2008, un paiement extraordinaire de la Confédération de près de CHF 22.0 mios, correspondant à sa participation sur la part non dépensée des subsides 2006-2007, venait en déduction de la charge nette. D'où un allègement extraordinaire de près de CHF 11.0 mios pour la facture sociale de 2008.

L'effet d'une augmentation du budget net des subsides de quelques 3% explique le solde de la variation de ce régime (effet de CHF 3.0 mios nets à charge des communes).

c) Aides, subventions et autres régimes sociaux (+ CHF 33.0 mios)

Les principales variations de ce régime sont expliquées par service ou par type de prestations :

- ***Aides liées au domaine de l'asile et relevant du Service de la population (SPOP) (+ CHF 14.1 mios)***

La mise en œuvre de la révision de la loi fédérale sur l'asile (LAsi) et de la nouvelle loi sur les étrangers (LEtr), induit une augmentation des charges nettes pour le Canton, et par conséquent pour les communes. Aussi, malgré une diminution des dépenses brutes (CHF 8.0 mios), la baisse très importante du financement fédéral (CHF 36.0 mios) explique l'effet net à la hausse de CHF 14.1 mios sur la facture sociale.

Il s'agit notamment de la suppression des subventions fédérales pour la prise en charge des frais d'assistance des requérants d'asile déboutés et des personnes admises à titre provisoire qui résident en Suisse depuis plus de 7 ans. De plus, en 2009, les subventions uniques versées à titre transitoire pour l'exercice 2008 disparaissent.

- ***Aides sociales relevant du Service de prévoyance et aides sociales (SPAS) (+ CHF 9.9 mios)***

L'effet le plus important (environ CHF 4.2 mios) résulte de l'augmentation des subventions allouées aux institutions et aux frais de déplacement des personnes handicapées, en raison de la croissance des besoins constatés (mineurs devenant adultes, nouveaux cas recensés) et en raison du vieillissement de la population et de l'alourdissement de certaines prises en charge. L'augmentation de CHF 2.0 mios en raison de l'extension du nombre de places est à mettre en relation avec le programme de législature du Conseil d'Etat.

Les subventions allouées aux associations découlant de la régionalisation de l'action sociales (RAS), ainsi que les frais liés, subissent une hausse de CHF 2.3 mios due à l'ajustement à l'évolution du nombre de dossiers du revenu d'insertion (RI) et aux déménagements prévus de 3 centres sociaux régionaux (CSR).

L'augmentation du budget pour les mesures d'insertion sociales (MIS), en particulier pour les jeunes adultes en difficulté (JAD), tout en renforçant également les mesures pour l'ensemble des bénéficiaires concernés, ont un impact de CHF 1.5 mio.

Le budget 2009 des aides individuelles du RI a pour effet une augmentation nette de CHF 1.4 mio sur la facture sociale (+1.2%) par rapport au budget 2008. Cette stabilité est rendue possible par l'impact des mesures prises par le Conseil d'Etat, en collaboration avec les représentants des communes, qui ont eu pour conséquence une réduction des dépenses nettes du RI (comptes 2007 à comptes 2008) estimée à 1.7% pour 2008. Le budget 2009 tient compte de ce changement de dynamique tout en veillant à ne pas céder à un optimisme excessif face aux possibles changements de conjoncture économique.

La hausse est également estompée par l'effet de transfert qui s'opère au vu de l'adoption de la nouvelle loi qui institue des allocations familiales pour les non actifs.

➤ ***Politique familiale relevant du Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) (+ CHF 7.2 mios)***

L'entrée en vigueur de la loi vaudoise d'allocations familiales (LVLAFAM), obligation fédérale et constitutionnelle, et du régime des allocations pour non actifs, implique une hausse nette estimée à CHF 7.2 mios. Par contre, cette charge est partiellement compensée par une diminution des prestations servies aux bénéficiaires du RI.

➤ ***Service de l'emploi (SDE) (+ CHF 1.2 mio)***

Une augmentation de la participation aux coûts des mesures du marché du travail que facture la Confédération, ainsi qu'une participation au financement prévu dans le programme de législature 2009-2012 des 3^{ème} et 4^{ème} volées de formation des jeunes adultes en difficulté (FORJAD) expliquent cet écart.

d) Protection de la jeunesse (+ CHF 2.0 mios)

Cette augmentation est due, d'une part, à l'effet de la politique salariale (annuité et indexation) pour les institutions relevant de la politique socio-éducative notamment et, d'autre part, au coût lié à l'évolution démographique selon le programme de législature du Conseil d'Etat (augmentation du nombre de situations suivies par le SPJ de + 45% entre 2003 et 2007).

e) Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP) – Transition formation (+ CHF 0.4 mio)

Un poste supplémentaire accordé pour la préformation, ainsi que l'extension de la structure actuelle dès 2008-2009, ont une influence à la hausse sur la masse salariale (enseignants, apprentis et préapprentis) ainsi que sur les frais de fonctionnement liés à cette nouvelle structure.

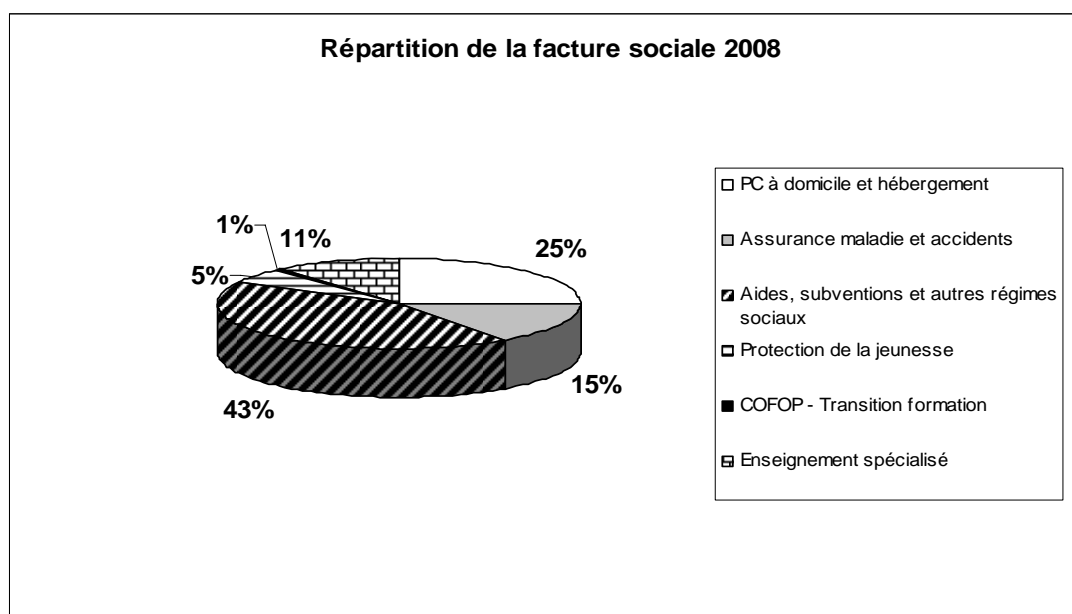
f) Enseignement spécialisé (+ CHF 2.9 mios)

La hausse de ce régime découle de la poursuite de la mise en place du plan de législature du Conseil d'Etat, en particulier de l'objectif visant à « favoriser l'intégration des élèves porteurs de handicap dans la scolarité ordinaire, en application de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée ».

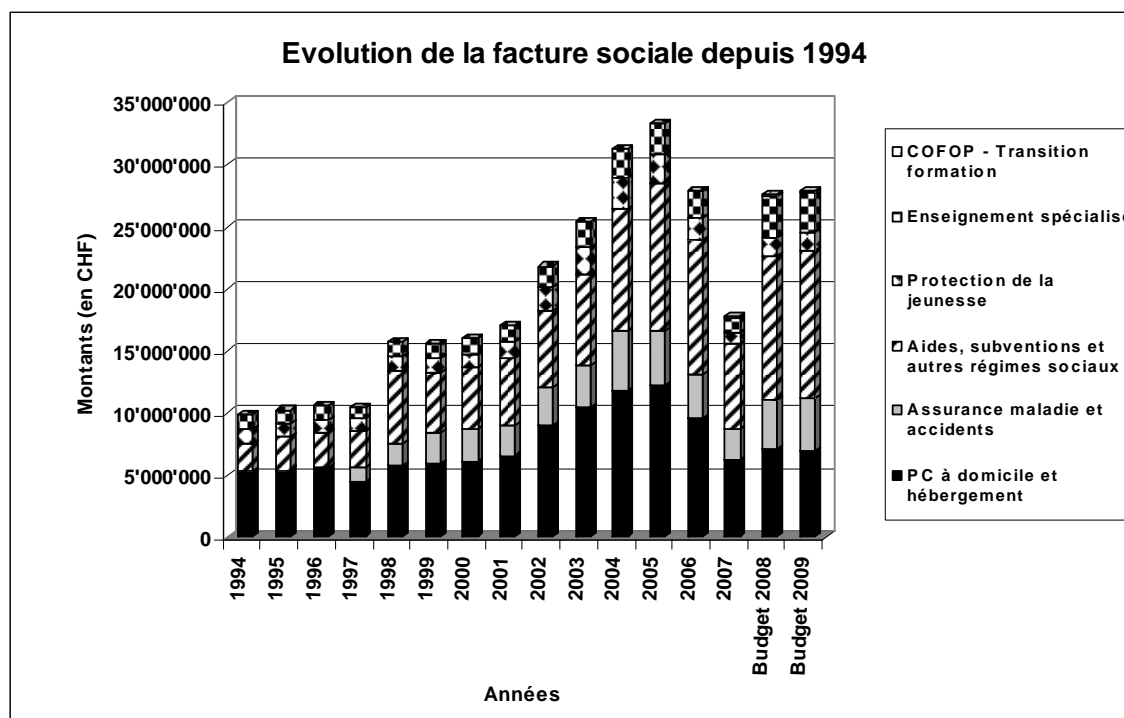
Cela a pour conséquence :

- l'augmentation du nombre d'enseignants intervenant dans les établissements de l'école ordinaire pour permettre le maintien d'élèves en situation de handicap;
- la création d'une structure de transition pour jeunes atteints d'autisme (15-20 ans);
- le renforcement des structures de transition école-métier, permettant l'intégration d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé dans la vie professionnelle;
- la création et le renforcement des unités d'accueil temporaires permettant le maintien d'enfants au sein de leur famille, évitant ainsi un placement en internat.

Graphique montrant la part de chacun des régimes de la facture sociale :



Graphique montrant l'évolution de la facture sociale depuis 1994 :



On peut constater que la part de la Ville de Pully à la facture sociale est passée de CHF 9.8 mios en 1994 à CHF 27.9 mios pour le budget 2009, soit une augmentation de CHF 18.1 mios (+184.7%). La forte diminution constatée sur l'exercice 2007 provient du décompte final de l'année 2006, comptabilisé sur l'exercice 2007, qui nous a été largement favorable (CHF 5.3 mios).

En points d'impôts, voici ce que représente la facture sociale depuis 1994 :

- 1994 15 points d'impôts
- 1995 15 points d'impôts
- 1996 16 points d'impôts
- 1997 15 points d'impôts
- 1998 23 points d'impôts
- 1999 21 points d'impôts
- 2000 21 points d'impôts
- 2001 20 points d'impôts
- 2002 24 points d'impôts
- 2003 28 points d'impôts
- 2004 33 points d'impôts
- 2005 36 points d'impôts
- 2006 27 points d'impôts
- 2007 17 points d'impôts
- 2008 (budget) 28 points d'impôts
- 2009 (budget) 26 points d'impôts

Dès lors, on ne peut que constater que, depuis 1994, la facture sociale en points d'impôts, a pratiquement doublé. Ceci veut dire également qu'un peu moins de 40% de l'impôt perçu sur le revenu, sur la fortune, sur le bénéfice net et le capital des sociétés est consacré au

paiement de la facture sociale. Le reste, soit 43 points, est consacré, d'une part, au paiement des autres charges cantonales et, d'autre part, au bon fonctionnement de la Ville de Pully. La forte diminution constatée pour l'exercice 2007 provient du décompte final 2006 qui nous a été favorable (CHF 5.3 mios) et qui a été comptabilisé sur l'exercice 2007.

2.1.2.3.2 Péréquation directe horizontale

Cette péréquation a pour but la réduction des inégalités financières entre les communes et les contribuables découlant des différences de capacité contributive. Elle est directe, car les montants perçus et redistribués ne sont pas liés à des tâches déterminées et horizontales, les échanges ayant lieu exclusivement entre les communes.

Le fonds de péréquation est alimenté par toutes les communes vaudoises à raison de l'équivalent de 13 points d'impôts et le tout est redistribué aux communes en fonction de la classification de chacune des communes.

Veillez trouver ci-dessous le détail de la péréquation directe horizontale qui a été portée dans le budget 2009 :

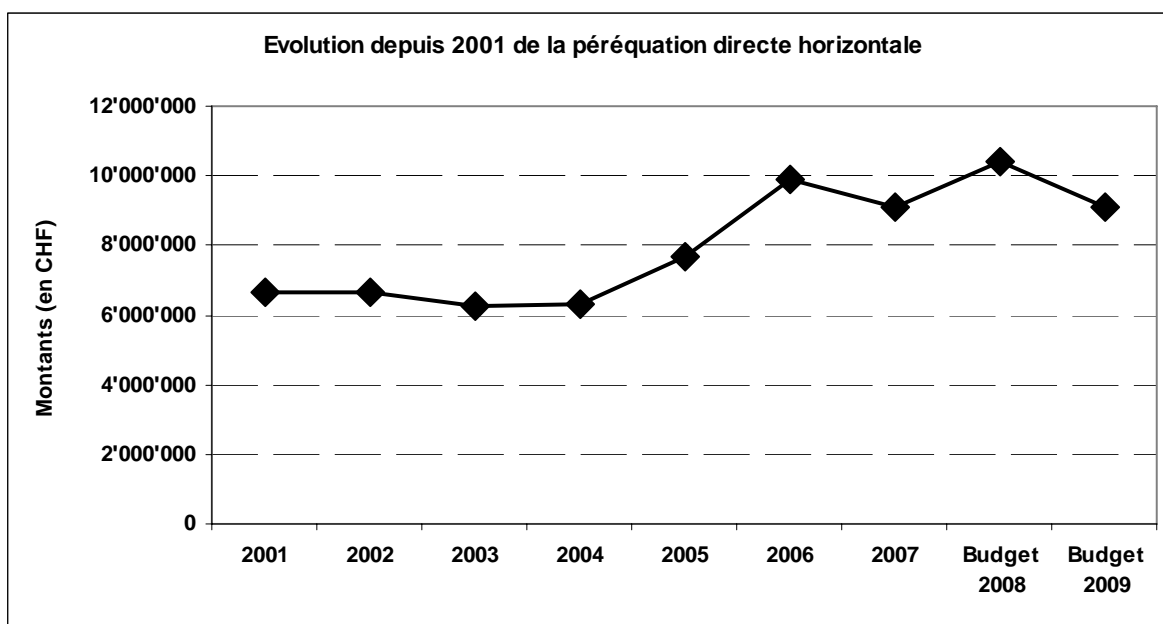
▪ alimentation du fonds (13 points d'impôts) (comptabilisation : compte 220.3520)	CHF 14'173'411.00
▪ retour péréquation directe (comptabilisation : compte 220.4527)	CHF (4'136'950.00)
▪ prise en charge plafond dépenses thématiques (comptabilisation : compte 220.4527)	<u>CHF (916'379.00)</u>
Total net péréquation directe horizontale	<u>CHF 9'120'082.00</u>

En points d'impôts, voici ce que représente la péréquation directe horizontale, depuis 2001 :

• 2001	7.7 points d'impôts
• 2002	7.5 points d'impôts
• 2003	6.8 points d'impôts
• 2004	6.6 points d'impôts
• 2005	8.2 points d'impôts
• 2006	9.6 points d'impôts
• 2007	8.6 points d'impôts
• 2008 (budget)	10.5 points d'impôts
• 2009 (budget)	8.3 points d'impôts

On peut constater que la part nette de la Ville de Pully à la péréquation directe horizontale est passée de CHF 6.6 mios en 2001 à CHF 9.1 mios pour le budget 2009, soit une augmentation de CHF 2.5 mios (+37.9%).

Graphique montrant l'évolution de la péréquation directe horizontale depuis 2001 :



2.1.2.3.3 Transports publics

Veillez trouver ci-dessous le détail du montant relatif aux transports publics qui a été porté dans le budget 2009 :

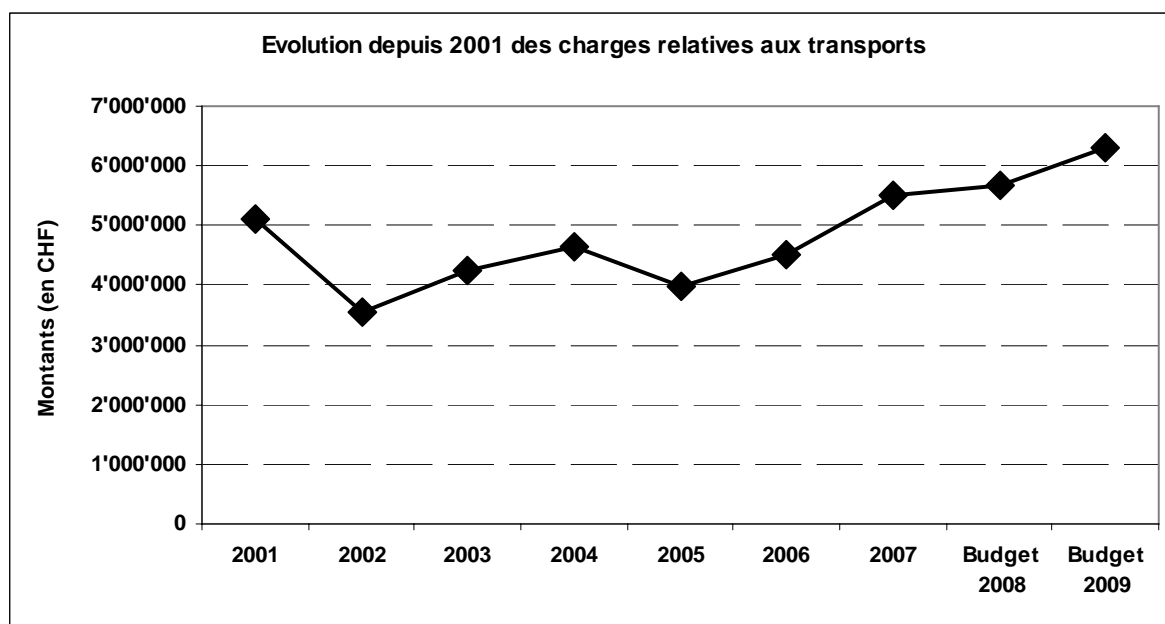
- TL, estimation du déficit général CHF 4'800'000.00
- Lignes régionales : bassin N° 5 Lausanne-Echallens-Oron CHF 1'500'000.00

Montant porté au budget 2009 CHF 6'300'000.00

En points d'impôts, voici ce que représente la part de la Ville de Pully au financement des transports publics, depuis 2001 :

- 2001 5.9 points d'impôts
- 2002 4.0 points d'impôts
- 2003 4.6 points d'impôts
- 2004 4.9 points d'impôts
- 2005 4.3 points d'impôts
- 2006 4.4 points d'impôts
- 2007 5.2 points d'impôts
- 2008 (budget) 5.7 points d'impôts
- 2009 (budget) 5.8 points d'impôts

Graphique montrant l'évolution des charges relatives aux transports depuis 2001 :



L'augmentation constante constatée depuis l'année 2005 provient en grande partie de la prise en compte du chantier du M2.

2.1.2.3.4 Reports de charges cantonales - Conclusion

En points d'impôts, voici ce que représente le total des reports de charges cantonales depuis 2001 :

- 2001 33.6 points d'impôts
- 2002 35.5 points d'impôts
- 2003 58.1 points d'impôts
- 2004 48.6 points d'impôts
- 2005 52.3 points d'impôts
- 2006 46.6 points d'impôts
- 2007 30.6 points d'impôts
- 2008 (budget) 44.0 points d'impôts
- 2009 (budget) 39.7 points d'impôts

Ainsi, on constate que, depuis l'année 2001, la masse fiscale utilisée pour le financement des reports de charges cantonales n'a cessé d'augmenter. En effet, depuis 2001, l'augmentation est équivalente à environ 6.1 points d'impôts.

2.1.2.4 Charges internes

Ces charges sont, comme leur nom l'indique, des charges qui proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale.

Les charges internes sont composées des éléments suivants :

- Charges relatives aux imputations internes ;
- Charges relatives aux attributions aux fonds et financements spéciaux.

2.1.2.4.1 Imputations internes (charges)

Tout d'abord, il convient de rappeler que les imputations internes n'ont pas d'incidence sur le résultat des comptes de la Ville de Pully. En effet, leurs charges relatives sont entièrement compensées par des revenus correspondants à ces mêmes imputations.

2.1.2.4.2 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les attributions à des fonds et financements spéciaux sont également des opérations purement comptables. Par conséquent, elles n'ont aucune incidence sur la situation de trésorerie de la Ville de Pully.

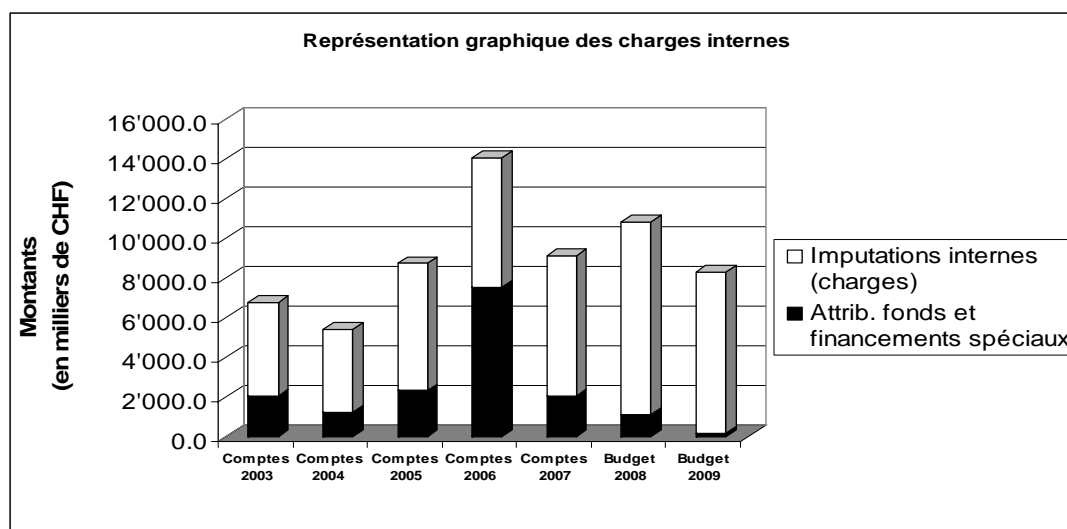
Tableau comparatif des charges internes entre le budget 2009 et le budget 2008 :

Intitulé	Budget 2009	Budget 2008	Ecarts	Ecarts (en %)
Imputations internes (charges)	8'105'590	9'702'667	-1'597'077	-16.5%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	170'000	1'136'996	-966'996	-85.0%
TOTAL DES CHARGES INTERNES	8'275'590	10'839'663	-2'564'073	-23.7%

Tableau comparatif des charges internes entre le budget 2009 et les comptes 2007 :

Intitulé	Budget 2009	Comptes 2007	Ecarts	Ecarts (en %)
Imputations internes (charges)	8'105'590	7'041'389	1'064'201	15.1%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	170'000	2'086'950	-1'916'950	-91.9%
TOTAL DES CHARGES INTERNES	8'275'590	9'128'339	-852'749	-9.3%

Graphique de la composition et de l'évolution des charges internes depuis l'année 2003 :

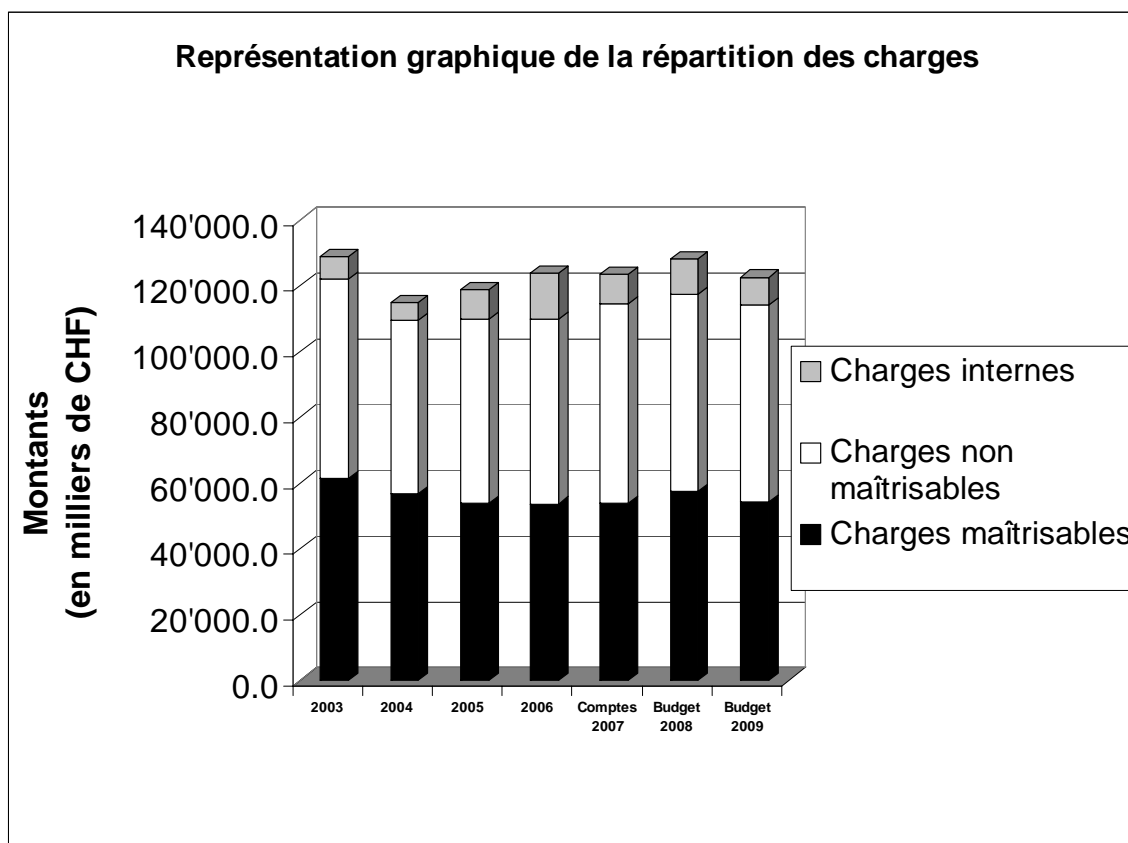


2.1.2.5 Analyse des charges - Récapitulation

Tableau récapitulatif des charges relatives au budget 2009, au budget 2008, aux comptes 2007 ainsi qu'aux comptes 2009 :

Intitulé	Budget 2009	Budget 2008	Comptes 2007	Comptes 2006
Autorités et personnel	29'161'990	28'375'535	28'246'209	27'979'261
Biens, services et marchandises	19'775'770	24'087'720	21'525'002	21'374'760
Aides et subventions	5'185'817	5'101'620	3'950'738	4'308'616
Sous-total charges maîtrisables	54'123'577	57'564'875	53'721'949	53'662'637
Intérêts passifs	4'608'455	5'562'250	7'233'614	5'189'595
Amortissements	3'299'300	3'141'900	14'042'263	3'042'108
Rembts et subv. à des collectivités	52'288'963	50'983'504	39'390'938	47'815'286
Sous-total charges non maîtrisables	60'196'718	59'687'654	60'666'815	56'046'989
Attrib. fonds et financements spéciaux	170'000	1'136'996	2'086'950	7'543'937
Imputations internes (charges)	8'105'590	9'702'667	7'041'389	6'517'802
Sous-total charges internes	8'275'590	10'839'663	9'128'339	14'061'739
TOTAL DES CHARGES	122'595'885	128'092'192	123'517'103	123'771'365

Graphique de la répartition et de l'évolution des charges totales depuis l'année 2003 :



2.2 Analyse des revenus

Les revenus de fonctionnement peuvent être distingués en 3 catégories :

- Les revenus fiscaux ;
- Les revenus non fiscaux ;
- Les revenus internes.

2.2.1 Revenus fiscaux

Il s'agit des revenus les plus importants. Cela concerne tous les revenus qui sont inclus dans l'arrêté d'imposition.

Les revenus fiscaux sont composés des éléments suivants :

- Impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ;
- Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales ;
- Impôt foncier ;
- Droits de mutation ;
- Impôts sur les successions et donations ;
- Impôts sur les chiens et taxes diverses ;
- Part aux impôts sur les gains immobiliers.

L'évaluation des revenus fiscaux est devenue, depuis le changement de système fiscal vaudois en 2004 (passage à la taxation postnumerando annuelle), un exercice plutôt délicat. En effet, nous n'avons pas encore en notre possession une année qui puisse être considérée comme une année « référence » sur laquelle nos prévisions pourraient s'appuyer durablement.

L'année prise en considération pour notre estimation est 2007. Nous avons appliqué un taux de progression de 3% entre 2007 et 2008 et également 3% entre les années 2008 et 2009.

Le taux de progression de 3% est composé des éléments suivants :

- Augmentation de la population 0.5%
- Augmentation des revenus et fortunes 2.5%

Taux de progression utilisé 3.0%

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre le budget 2009 et le budget 2008 :

Intitulé	Budget 2009	Budget 2008	Ecarts	Ecarts (en %)
Impôts	82'949'000	77'124'000	5'825'000	7.6%
Part à des recettes cantonales sans affectation	1'300'000	1'200'000	100'000	8.3%
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	84'249'000	78'324'000	5'925'000	7.6%

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre le budget 2009 et les comptes 2007 :

Intitulé	Budget 2009	Comptes 2007	Ecarts	Ecarts (en %)
Impôts	82'949'000	80'349'630	2'599'370	3.2%
Part à des recettes cantonales sans affectation	1'300'000	1'551'688	-251'688	-16.2%
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	84'249'000	81'901'318	2'347'682	2.9%

Les recettes fiscales incluses dans le budget 2009 ont été calculées sur la base d'un taux d'imposition de 69%. Le budget 2008 voté par le Conseil communal, quant à lui, a été élaboré sur la base d'un coefficient de 71%. Malgré la différence de taux d'imposition (2 points), les recettes fiscales budgétées en 2009 devraient être largement supérieures à celles qui ont été prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2008.

2.2.1.1 Impôts sur le revenu et sur la fortune

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le revenu (en CHF)	Impôt sur la fortune (en CHF)
<i>Total des acomptes 2007 facturés</i>	43'267'800	10'749'800
<i>Augmentation des acomptes de 6%</i>	2'600'000	645'000
<i>Total des acomptes prévisibles pour 2009</i>	45'867'800	11'394'800
<i>Décomptes finaux sur années antérieures</i>	5'994'200	400'200
<i>Impôts sur les prestations en capital</i>	1'200'000	0
<i>Activités dirigeantes (montant net)</i>	-40'000	0
<i>Impôt sur les frontaliers</i>	103'000	0
<i>Impôt récupéré sur les personnes physiques</i>	30'000	0
<i>Imputation forfaitaire personnes physiques</i>	-270'000	0
Total porté au budget 2009	52'885'000	11'795'000

Conformément aux recommandations de l'Administration cantonale des impôts, nous avons appliqué une progression des acomptes de 6%, soit 3% pour l'année 2008 et 3% pour l'année 2009.

L'évaluation des décomptes finaux sur les années antérieures est très difficile. En effet, ce montant dépend essentiellement de l'avancement des taxations. Pour le budget 2009, nous avons pris en compte une légère diminution par rapport aux comptes 2007 afin de tenir compte de la dégradation de la situation économique, du rattrapage relatif aux taxations sur notre Commune qui touche à son terme ainsi que de la baisse des valeurs boursières.

2.2.1.2 Impôt spécial sur les étrangers

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt spécial sur les étrangers (en CHF)
<i>Total des acomptes 2007 facturés</i>	2'029'300
<i>Augmentation des acomptes de 6%</i>	121'800
<i>Total des acomptes prévisibles pour 2009</i>	2'151'100
<i>Décomptes finaux sur années antérieures</i>	198'900
Total porté au budget 2009	2'350'000

A l'instar des impôts sur le revenu et sur la fortune, nous avons appliqué une progression des acomptes de 6%, soit 3% pour l'année 2008 et 3% pour l'année 2009.

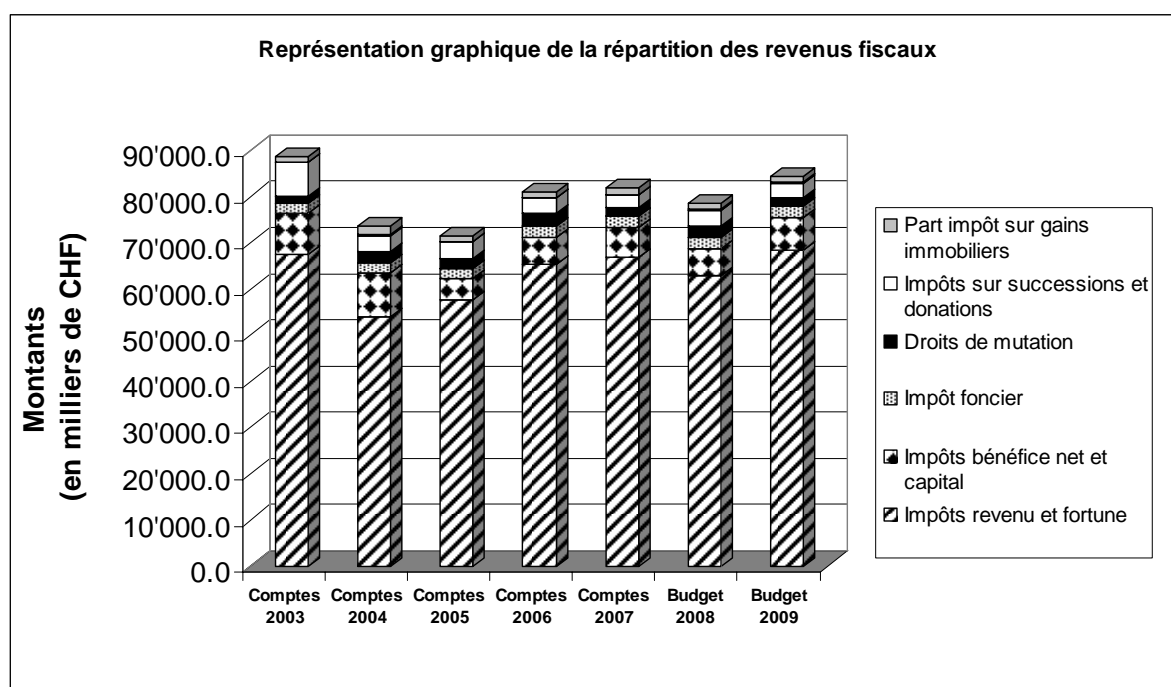
2.2.1.3 Impôt sur le bénéfice net des sociétés

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le bénéfice des sociétés (en CHF)
<i>Total des acomptes 2007 facturés + nouveaux contribuables</i>	4'603'500
<i>Décomptes finaux sur années antérieures</i>	1'064'500
<i>Impôt minimum (Recettes brutes)</i>	32'000
Total porté au budget 2009	5'700'000

Les acomptes n'ont pas fait l'objet d'une augmentation afin de prendre en compte le ralentissement économique.

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus fiscaux depuis l'année 2003 :



NB : En 2003, les revenus fiscaux communaux étaient calculés sur la base d'un taux d'imposition de 85.

2.2.2 Revenus non fiscaux

Cette catégorie concerne les revenus n'ayant pas un caractère d'impôt.

Les revenus non fiscaux sont composés des éléments suivants :

- Patentes et concessions ;
- Revenus relatifs au patrimoine ;
- Revenus relatifs aux taxes, aux émoluments et produits des ventes ;
- Revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques ;
- Revenus relatifs aux autres participations et subventions.

Tableau comparatif des revenus non fiscaux entre le budget 2009 et le budget 2008 :

Intitulé	Budget 2009	Budget 2008	Ecart	Ecart (en %)
Patentes et concessions	20'000	11'000	9'000	81.8%
Revenus du patrimoine	6'344'400	5'817'550	526'850	9.1%
Taxes, émoluments, produit des ventes	14'698'592	22'281'450	-7'582'858	-34.0%
Part. et rebts de collectivités publiques	7'863'909	5'896'865	1'967'044	33.4%
Autres participations et subventions	128'200	120'800	7'400	6.1%
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX	29'055'101	34'127'665	-5'072'564	-14.9%

Tableau comparatif des revenus non fiscaux entre le budget 2009 et les comptes 2007 :

Intitulé	Budget 2009	Comptes 2007	Ecart	Ecart (en %)
Patentes et concessions	20'000	958	19'042	1987.7%
Revenus du patrimoine	6'344'400	5'320'474	1'023'926	19.2%
Taxes, émoluments, produit des ventes	14'698'592	19'125'203	-4'426'611	-23.1%
Part. et rebts de collectivités publiques	7'863'909	6'448'295	1'415'614	22.0%
Autres participations et subventions	128'200	173'205	-45'005	26.0%
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX	29'055'101	31'068'135	-2'013'034	-6.5%

Globalement, les revenus non fiscaux diminuent de manière sensible de 14.9% par rapport au budget 2008 et de 6.5% par rapport aux comptes 2007. Cette forte baisse est due essentiellement au transfert de notre clientèle liée à la vente d'énergie électrique à Romande Energie Commerce SA. En effet, dès l'année 2009, nous ne vendrons plus d'électricité à nos clients. Afin de mieux comparer l'évolution des revenus non fiscaux, il est nécessaire de sortir les revenus liés à l'activité des Services industriels.

Tableau comparatif des revenus non fiscaux (sans les Services industriels) entre le budget 2009 et le budget 2008 :

Intitulé	Budget 2009 (sans les SI)	Budget 2008 (sans les SI)	Ecart	Ecart (en %)
Patentes et concessions	20'000	11'000	9'000	81.8%
Revenus du patrimoine	4'931'400	4'756'850	174'550	3.7%
Taxes, émoluments, produit des ventes	6'098'392	6'188'700	-90'308	-1.5%
Part. et rebts de collectivités publiques	7'755'109	5'837'365	1'917'744	32.9%
Autres participations et subventions	128'200	120'800	7'400	6.1%
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX	18'933'101	16'914'715	2'018'386	11.9%

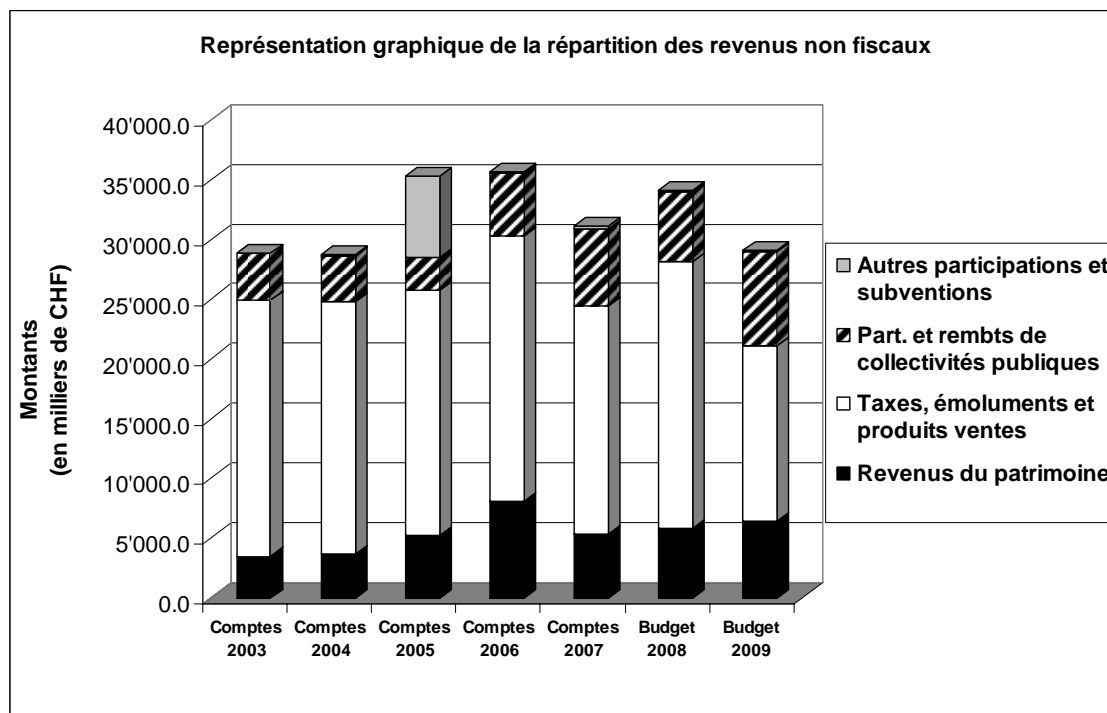
Tableau comparatif des revenus non fiscaux (sans les Services industriels) entre le budget 2009 et les comptes 2007 :

Intitulé	Budget 2009 (sans les SI)	Comptes 2007 (sans les SI)	Ecart	Ecart (en %)
Patentes et concessions	20'000	958	19'042	1987.7%
Revenus du patrimoine	4'931'400	4'285'102	646'298	15.1%
Taxes, émoluments, produit des ventes	6'098'392	6'481'975	-383'583	-5.9%
Part. et rebts de collectivités publiques	7'755'109	6'432'255	1'322'854	20.6%
Autres participations et subventions	128'200	173'205	-45'005	-26.0%
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX	18'933'101	17'373'495	1'559'606	9.0%

Ainsi, les revenus non fiscaux sans les services industriels progressent de 11.9% par rapport au budget 2008 et de 9.0% par rapport aux comptes de l'année 2007.

Cette augmentation provient pour l'essentiel du retour sur la péréquation directe horizontale ainsi que des dépenses thématiques qui lui sont associées.

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus non fiscaux depuis l'année 2003 :



2.2.3 Revenus internes

Ces revenus, comme leur nom l'indique, proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale.

Les revenus internes sont composés des éléments suivants :

- Revenus relatifs aux prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
- Revenus relatifs aux imputations internes (revenus)

Tableau comparatif des revenus internes entre le budget 2009 et le budget 2008 :

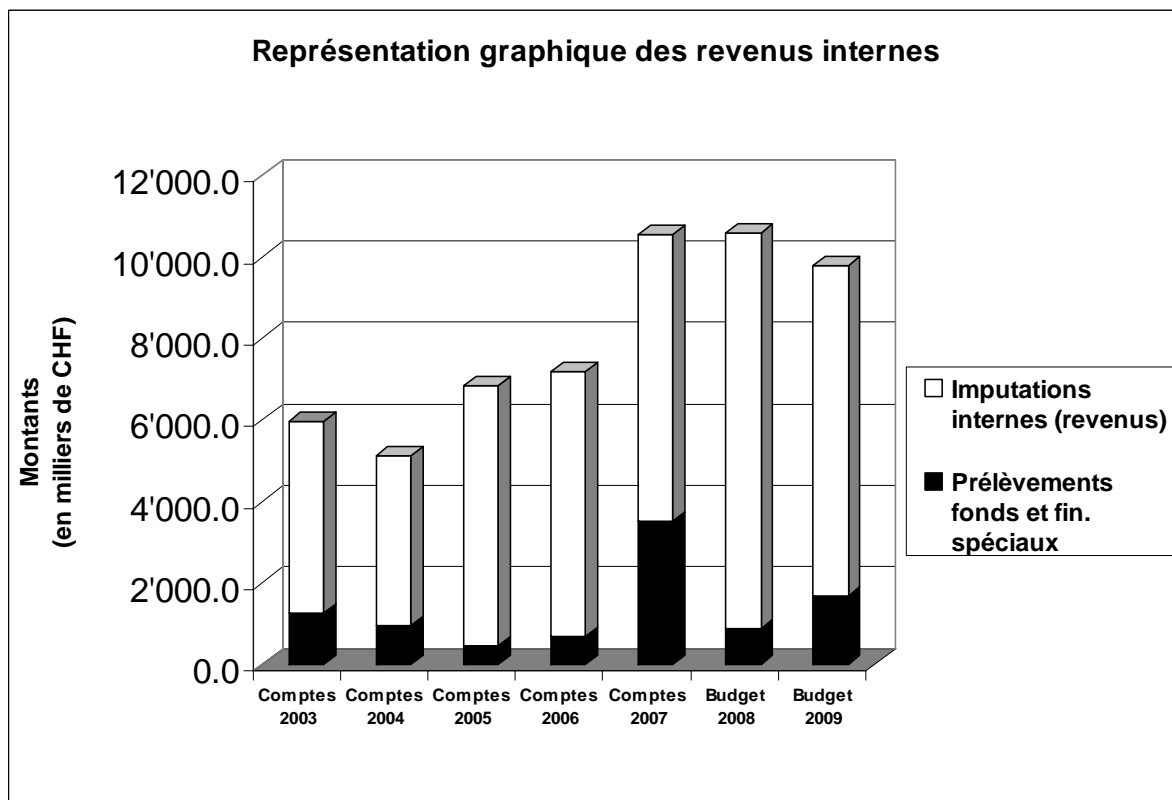
Intitulé	Budget 2009	Budget 2008	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (revenus)	8'105'590	9'702'667	-1'597'077	-16.5%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'674'440	888'958	785'482	88.4%
TOTAL DES REVENUS INTERNES	9'780'030	10'591'625	-811'595	-7.7%

Tableau comparatif des revenus internes entre le budget 2009 et les comptes 2007 :

Intitulé	Budget 2009	Comptes 2007	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (revenus)	8'105'590	7'041'389	1'064'201	15.1%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'674'440	3'506'260	-1'831'820	-52.2%
TOTAL DES REVENUS INTERNES	9'780'030	10'547'649	-767'619	-7.3%

L'augmentation des imputations internes par rapport aux comptes 2007 est le reflet de la volonté de répartir au mieux certains coûts pour des entités fournissant des prestations à d'autres entités. Ceci peut être considéré comme les prémices de la mise en place d'une comptabilité analytique. De plus, l'ouverture du marché de l'électricité exige une plus grande transparence dans le calcul des coûts. Ces imputations internes n'ont aucune incidence sur le résultat de la Commune.

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus internes depuis l'année 2003 :

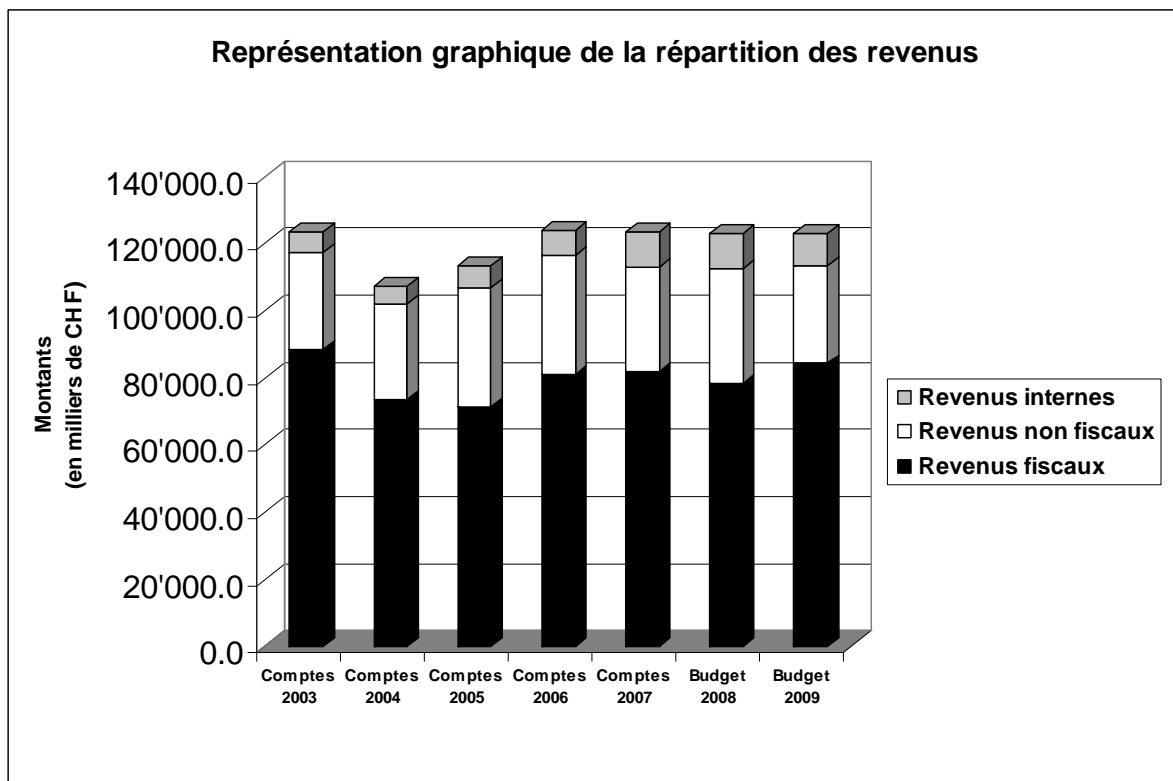


2.2.4 Analyse des revenus - Récapitulation

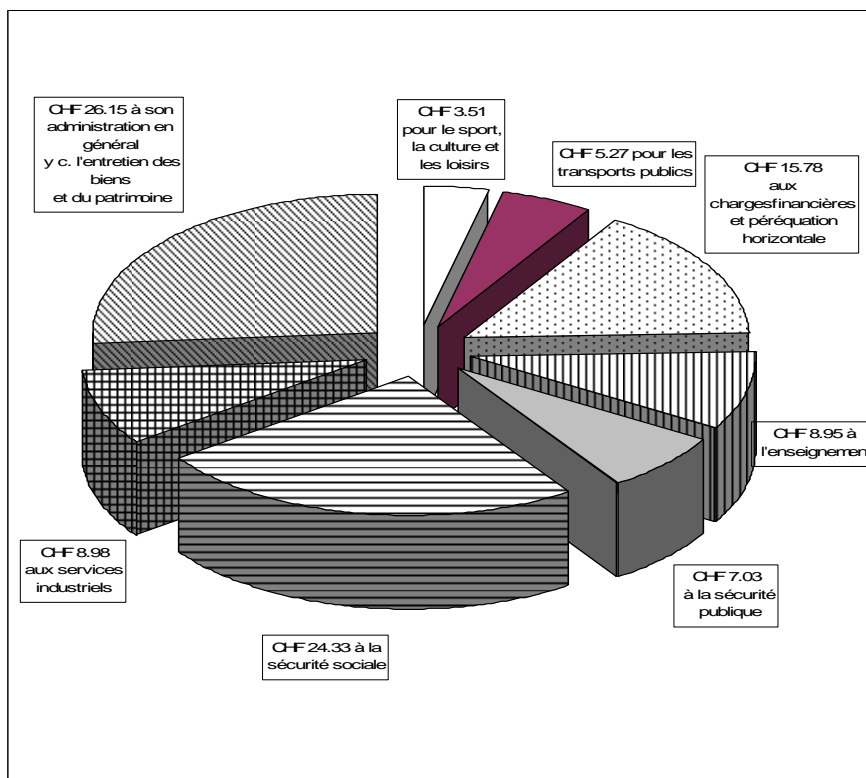
Tableau récapitulatif des revenus relatifs au budget 2009, au budget 2008, aux comptes 2007 ainsi qu'aux comptes 2006 :

Intitulé	Budget 2009 (tx d'impos. à 69)	Budget 2008 (tx d'impos. à 71)	Comptes 2007 (tx d'impos. à 69)	Comptes 2006 (tx d'impos. à 69)
Impôts sur le revenu et la fortune	68'330'000	62'775'000	66'800'634	65'364'332
Impôts sur le bénéfice net et le capital	7'070'000	5'990'000	6'567'848	5'778'738
Impôt foncier	2'440'000	2'300'000	2'353'091	2'267'213
Droits de mutation	1'850'000	2'500'000	1'853'663	2'784'741
Impôts sur successions et donations	3'200'000	3'500'000	2'715'088	3'379'914
Impôt sur les chiens et taxes diverses	59'000	59'000	59'307	58'194
Part impôts sur les gains immobiliers	1'300'000	1'200'000	1'551'688	1'284'125
<i>Sous-total revenus fiscaux</i>	84'249'000	78'324'000	81'901'319	80'917'257
Patentes et concessions	20'000	11'000	958	12'505
Revenus du patrimoine	6'344'400	5'817'550	5'320'474	8'044'880
Taxes, émoluments et produits ventes	14'698'592	22'281'450	19'125'203	22'262'897
Part. et rebmts de collectivités publ.	7'863'909	5'896'865	6'448'295	5'185'000
Autres participations et subventions	128'200	120'800	173'205	153'027
<i>Sous-total revenus non fiscaux</i>	29'055'101	34'127'665	31'068'135	35'658'309
Prélèvements fonds et fin. spéciaux	1'674'440	888'958	3'506'260	677'998
Imputations internes (revenus)	8'105'590	9'702'667	7'041'389	6'517'802
<i>Sous-total revenus internes</i>	9'780'030	10'591'625	10'547'649	7'195'800
TOTAL DES REVENUS	123'084'131	123'043'290	123'517'103	123'771'366

Représentation graphique de la répartition et de l'évolution des revenus totaux depuis l'année 2003 :



En 2009, chaque fois que la Ville de Pully dépensera CHF 100.00, elle consacrera :



2.2.5 Analyse des charges et des revenus - Récapitulation

Tableau récapitulatif des charges et des revenus pour le budget 2009, par nature et par direction :

BUDGET 2009 Charges et revenus par nature	Administration générale	Finances	Domaines et bâtiments	Travaux et urbanisme	Instr. publique et cultes	Police	Sécurité sociale	Services industriels	TOTAL
Montants en milliers de CHF									
Autorités et personnel	6'549.0	833.8	2'845.8	6'334.6	3'795.8	6'819.9	406.6	1'576.5	29'162.0
Biens, services, marchandises	2'758.6	579.5	2'231.3	4'214.8	2'230.5	843.1	9.1	6'908.9	19'775.8
Intérêts passifs	0.0	4'608.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4'608.5
Amortissements	124.4	482.0	127.0	1'327.7	1'014.0	23.4	0.0	200.8	3'299.3
Rembts, participations et subv. coll. publiques	6'640.0	14'173.4	0.0	2'429.3	3'208.4	712.8	25'111.3	13.8	52'289.0
Aides et subventions	869.1	0.0	2.4	0.0	775.0	3.1	3'536.2	0.0	5'185.8
Attrib. fonds et fin. spéciaux	0.0	170.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	170.0
Imputations internes	632.1	0.0	0.0	2'657.3	2'007.9	0.0	0.0	2'808.3	8'105.6
Total des charges	17'573.2	20'847.2	5'206.5	16'963.7	13'031.6	8'402.3	29'063.2	11'508.3	122'596.0
Impôts	0.0	82'949.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	82'949.0
Patentes, concessions	0.0	20.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	20.0
Revenus du patrimoine	235.1	410.0	2'595.9	894.4	203.3	592.7	0.0	1'413.0	6'344.4
Taxes, émoluments, produits des ventes, rembts de tiers	878.3	8.4	515.6	2'686.3	531.1	1'367.5	111.2	8'600.2	14'698.6
Part à des recettes cantonales sans affectation (gains immob.)	0.0	1'300.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1'300.0
Participations et rembts de collectivités publiques	0.0	5'546.8	26.0	9.5	1'248.0	841.5	83.3	108.8	7'863.9
Autres participations et subventions	100.0	0.0	0.0	20.2	8.0	0.0	0.0	0.0	128.2
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	103.2	0.0	80.0	564.4	62.0	282.5	0.0	582.3	1'674.4
Imputations internes	557.5	1'182.8	550.2	2'513.3	2'341.1	45.9	110.8	804.0	8'105.6
Total des revenus	1'874.1	91'417.0	3'767.7	6'688.1	4'393.5	3'130.1	305.3	11'508.3	123'084.1

3. Conclusions

Le budget 2009 présente un excédent de revenus de CHF 488'246.00. C'est la première fois depuis 1995 que notre Commune est en mesure de présenter un budget équilibré.

Ce résultat positif est essentiellement imputable aux recettes fiscales qui sont encore largement influencées par les années de haute conjoncture (2006 à 2008) et à la nouvelle péréquation financière cantonale qui nous est plus favorable qu'auparavant.

Ainsi, nous ne pouvons que constater que les mesures d'économies mises en place par la Municipalité afin d'assainir les finances communales portent et porteront leurs fruits. Néanmoins, il faut être conscient que ces mesures drastiques ont des conséquences tant au niveau de l'effectif du personnel communal qui a été réduit à son strict minimum, ce qui pose d'innombrables problèmes d'organisation en cas d'absences, qu'au niveau des achats de biens, services et marchandises qui ont faits l'objet de nombreux reports et qui ne pourront, à l'avenir, plus attendre.

La marge d'autofinancement devrait, quant à elle, être positive durant l'année 2009 (CHF 2.3 mios), mais être néanmoins largement insuffisante afin de financer l'entier des investissements prévus pour cette même année.

La planification financière a été modifiée en fonction du présent budget, du bouclage des comptes 2007. Il en ressort qu'il sera vraisemblablement possible, pour notre Commune, de respecter le plafond d'endettement brut de CHF 235.0 mios et, ce, conformément à la décision du Conseil communal du 6 décembre 2006

Le budget 2009 fait suite aux excellents résultats réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2006 et 2007. De plus, il est fort probable que les comptes 2008 bouclent avec un résultat positif. Tous ces indicateurs laissent à penser que notre Commune est enfin sortie de ses problèmes financiers récurrents. Néanmoins, la grave crise financière que traverse notamment le secteur bancaire aura des conséquences sur le reste de l'économie. Dans ce contexte plutôt maussade, il faut s'attendre à ce que, dans les années à venir, cette situation ait des conséquences importantes sur le niveau des recettes fiscales ainsi que sur le montant de la facture sociale.

C'est pour cela que la Municipalité tient à continuer les efforts d'économies consentis durant ces dernières années et ainsi à être très attentive, notamment, sur l'évolution des charges communales maîtrisables.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

vu le préavis municipal N° 17-2008 du 15 octobre 2008,

entendu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2009 dont le résumé est le suivant :

• Total des charges	CHF 122'595'885.00
• Total des revenus	<u>CHF 123'084'131.00</u>
• Excédent de revenus	<u>CHF 488'246.00</u>

après :

• des amortissements de	CHF 2'808'600.00
• des attributions aux fonds de réserve et de renouvellement de	CHF 170'000.00
• des prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement de	CHF -1'674'440.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services industriels (Budget EMR) CHF 500'000.00

Admis par la Municipalité dans sa séance du 15 octobre 2008.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

J.-F. Thonney

C. Martin

Annexe : Brochure du budget 2009